

DOCUMENTS A REMETTRE

Demandes d'inscription pour les parents « à priorité »

1. PROLONGATION

Pour les familles dont les enfants ont déjà fréquenté le SEA pendant l'année scolaire 2020/2021, les fiches suivantes sont à remettre :

- Fiches d'inscription**
 - pour la période scolaire (cycle 1 précoce ou cycle 1.1-4.2) **et**
 - pour la période de vacances scolaires (même si votre enfant ne profite pas du SEA pendant les vacances scolaires)
- Certificats de travail récents**
 - **employé(e)/(s) ou fonctionnaire(s)**: le certificat doit être rempli par l'employeur en indiquant le degré d'occupation (50%,75%,100% ...) et le type de contrat (CDI ou CDD)
→ les contrats de travail, fiches de salaire ou autres pièces ne sont pas acceptés!
 - ou**
 - **parent(s) indépendant(s)**: certificat de travail (déclaration sur l'honneur) établi par la personne concernée avec un certificat d'affiliation délivré par le CCSS.

Seulement en cas de changement(s):

- Fiche médicale remplie par le(s) parent(s).**
- Fiche médicale destinée au médecin traitant:** en cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, cette fiche doit être remplie par le médecin traitant de l'enfant.
- Pour les familles non-résidentes :** certificat de résidence élargi délivré par la commune de résidence.

2. NOUVELLE INSCRIPTION

- Fiches d'inscription**
 - pour la période scolaire (cycle 1 précoce ou cycle 1.1-4.2) **et**
 - pour la période de vacances scolaires (cycle 1 précoce - cycle 4.2).
- Fiche médicale** remplie par le(s) parent(s).
- Fiche médicale destinée au médecin traitant:** en cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, cette fiche doit être remplie par le médecin traitant de l'enfant.
- Certificats de travail récents**
 - **employé(e)/(s) ou fonctionnaire(s)**: le certificat doit être rempli par l'employeur en indiquant le degré d'occupation (50%,75%,100% ...) et le type de contrat (CDI ou CDD)
→ les contrats de travail, fiches de salaire ou autres pièces ne sont pas acceptés!
 - ou**
 - **parent(s) indépendant(s)**: certificat de travail (déclaration sur l'honneur) établi par la personne concernée avec un certificat d'affiliation délivré par le CCSS.
- Copies**
 - de la carte de vaccination
 - de la carte sécurité sociale
 - du contrat « Chèque Service Accueil ».
- Pour les familles non-résidentes :** certificat de résidence élargi délivré par la commune de résidence.

Demandes d'inscription pour les parents « sans priorité »

- Fiches d'inscription**
 - pour la période scolaire (cycle 1 précoce ou cycle 1.1-4.2) **et**
 - pour la période de vacances scolaires (cycle 1 précoce - cycle 4.2).
- Fiche médicale** remplie par le(s) parent(s).
- Fiche médicale destinée au médecin traitant:** en cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, cette fiche doit être remplie par le médecin traitant de l'enfant.
- Copies**
 - de la carte de vaccination
 - de la carte sécurité sociale
 - du contrat « Chèque Service Accueil ».

Les fiches peuvent être téléchargées sur internet (www.bertrange.lu → citoyens → SEA) ou commandées par téléphone au 26 312 717 ou 26 312 744.